

# LA NÉGATION POLYPHONIQUE DANS LA PROSE ROMANESQUE DE DJAÏLI AMADOU AMAL

**IKANKAFA Idrissou**

Université de Ngaoundéré-Cameroun

idrishonor@gmail.com

## Résumé :

*Cette étude qui fait objet de notre réflexion met en lumière la négation polyphonique dans la prose romanesque de Djaïli Amadou Amal. Celle-ci est une écrivaine camerounaise de renommée, reconnue pour son engagement en faveur des droits des femmes et de sa prose romanesque engagée. Ses œuvres explorent des enjeux socio-culturels importants, en mettant particulièrement l'accent sur les défis auxquels sont confrontées les femmes dans les sociétés africaines contemporaines. L'un des aspects les plus significatifs de la prose de Djaïli est l'utilisation des procédés polyphoniques. Ces derniers permettent à Djaïli de représenter une gamme de points de vue de récits personnels et de voix collectives. Elle donne ainsi une voix aux femmes marginalisées et met en lumière les injustices sociales et les discriminations auxquelles elles sont confrontées. Les enjeux socio-culturels occupent une place centrale dans la prose romanesque de Djaïli. Ses récits explorent des thèmes tels que le mariage forcé, la violence domestique, la discrimination basée sur le genre et les traditions patriarcales. Elle dénonce ces pratiques et met en évidence les conséquences néfastes qu'elles ont sur la vie des filles et des femmes en général. Elle met en exergue les initiatives individuelles et collectives visant à créer un changement positif et à promouvoir l'égalité de genres.*

**Mots-clés :** Écriture, enjeux, femme, polyphonie, roman, socio-culturels.

## Abstract:

*This study, which is the subject of our reflection, highlights the polyphonic negation in the novelistic prose of Djaïli Amadou Amal. She is a renowned Cameroonian writer, recognized for her commitment to women's rights and her committed novelistic prose. Her works explore important socio-cultural issues, with a particular emphasis on the challenges faced by women in contemporary African societies. One of the most significant aspects of Djaïli's prose is the use of polyphonic devices. These allow Djaïli to represent a range of points of view from personal narratives to collective*

voices. She thus gives a voice to marginalized women and highlights the social injustices and discrimination they face. Socio-cultural issues occupy a central place in Djaili's novelistic prose. Her stories explore themes such as forced marriage, domestic violence, gender discrimination and patriarchal traditions. She denounces these practices and highlights the harmful consequences they have on the lives of girls and women in general. She highlights individual and collective initiatives aimed at creating positive change and promoting gender equality.

**Keywords:** Writing, issues, women, polyphony, novel, socio-cultural.

## Introduction

La négation occupe une place très importante dans la théorie polyphonique. Elle se situe au centre de la théorie de la polyphonie linguistique. Elle constitue donc un élément clé de la théorie polyphonique. Ducrot (1984 : 217) a vu la négation comme un signe polyphonique important, et l'a divisée en trois catégories, à savoir leur capacité à contenir de multiples voix, ou point de vue, dans un seul et même énoncé. Au cœur de cette approche de la polyphonie de la négation se trouve l'idée de s'opposer en disant le contraire. Ainsi, lorsqu'un individu dit quelque chose, on peut s'imaginer immédiatement qu'il y a un locuteur adverse qui pense le contraire. À l'instar de Ducrot (1984), Nølke (1993) parle de trois types de négations : la négation polémique, descriptive et métalinguistique. Dès lors, les énoncés négatifs sont interprétés polyphoniquement. Leur contexte est essentiel afin de les classer adéquatement. Les circonstances dans lesquelles l'acte d'énonciation se déroule, comme le lieu, le temps, les sujets parlants ou leurs intentions, constituent la situation d'énonciation. Cette dernière est d'une grande importance pour l'interprétation correcte d'un énoncé. Dans cette optique l'on se demande en quoi la négation constitue une source de la polyphonie dans la prose romanesque de Djaili ? Les procédés polyphoniques en l'occurrence la négation utilisée par Djaili dans ses romans contribue à la représentation et à l'exploration des enjeux socio-culturels au Cameroun en

particulier, et en Afrique en général. Notre préoccupation est d'étudier la poétique romanesque chez Djaili, notamment la négation polyphonique. L'accent sera mis sur tous les énoncés contenant le morphème « ne...pas, ne ...rien, ne ..jamais, -in-, etc. » dans notre corpus, notamment *Mistiriijo*, *La mangeuse d'âmes* (MMA), *Munyal*, *Les larmes de la patience* (MLP), *Walaande*, *L'art de partager un mari* (WLPM), *Cœur du sahel* (CDS), et de les analyser polyphoniquement selon une approche énonciative de l'analyse du discours littéraire.

## 1. L'utilisation de la négation dans la polyphonie

La négation est un concept très riche qui se manifeste dans de nombreux domaines scientifiques et est ouvert à l'évaluation dans de nombreuses perspectives. La perspective à travers laquelle ce concept est abordé joue un rôle déterminant. Nølke (1993 : 215) fournit un résumé très pertinent à ce sujet :

Qu'est-ce que la négation, au fond ? Comment la définir ? Tout dépend de l'optique choisie. Pour les philosophes c'est la non-existence, pour les pragmaticiens un acte de langage (de dénégation), pour les psychologues un comportement (de rejet ou de refus), pour les logiciens un opérateur vériconditionnel, pour les sémanticiens un trait sémantique (un sème), pour les syntacticiens une catégorie lexicale ou un morphème. Quel est le dénominateur commun ? Quelle que soit l'approche adoptée, Il semble que ne...pas, ou son emploi, réponde à toutes les définitions proposées.

Les philosophes du langage soutiennent que l'énoncé négatif reflète une psychologie différente de l'énoncé positif. Selon cette pensée, « une énonciation négative se présente en

effet très fréquemment comme s'opposant à une affirmation préalable que celle-ci ait été effectivement émise par le destinataire, ou qu'on la lui prête, ou qu'on le soupçonne d'y souscrire » (Ducrot et Barbault, 1973 : 100).

Quant aux linguistes comme Klima (1964) et Jackendoff (1969), ils évoquent deux types de négation ; la négation de phrase et la négation de constituant. Alors que Klima montre une approche syntaxique, Jackendoff adopte une perspective purement sémantique pour leur distinction. Prenons d'abord l'approche sémantique : « Soit A un énoncé, comportant notamment une expression négative x. Appelons A' l'énoncé obtenu en extrayant x de A. On dira que x est une négation de phrase si A signifie que A' est faux. » (Ducrot et Barbault, 1973 : 101). Soit la phrase A : (1) Je **ne** pouvais **pas** refuser (P. 76, W L P M).

L'énoncé qui comporte l'expression négative x (ne ... pas), c'est « Je ne pouvais pas refuser ». Si nous soustrayons x, l'expression négative, de A, la phrase sera comme ceci « Je pouvais refuser ». Dans ce cas A' = Je pouvais refuser. Si A « Je ne pouvais pas refuser », signifie que A' « Je pouvais refuser » est faux, c'est une négation de la phrase. Ainsi, A → Je ne pouvais pas refuser ; x → ne...pas. On extraie x de A, on obtient A' ; A' → Je pouvais refuser. Si A désigne → A' est faux, c'est-à-dire « Je pouvais refuser », il s'agit de la négation de phrase. La négation de la phrase = A → (A' est faux)

S'il n'y a pas d'opposition, pas de réfutation dans un énoncé, alors cela devient la négation de constituant. Par exemple :

(2) « Aujourd'hui, **in**variablement, à la suite des voix qu'elle était la seule à entendre, elle murmurait les mots en sourdine, se balançant de gauche à droite, de droite à gauche, dans un mouvement monotone, ressasant dans son esprit malade les recommandations inculquées

lors de cette fameuse soirée qui bouleverse à jamais sa vie » (P. 190, M LP).

Dans cet énoncé x, l'expression comportant la négation est « in- » ; A = Aujourd'hui, invariablement, à la suite des voix qu'elle était la seule à entendre, elle murmurait les mots en sourdine, se balançant de gauche à droite, de droite à gauche, dans un mouvement monotone, ressassant dans son esprit malade les recommandations inculquées lors de cette fameuse soirée qui bouleverse à jamais sa vie. x = in- et A' = Aujourd'hui, variablement, à la suite des voix qu'elle était la seule à entendre, elle murmurait les mots en sourdine, se balançant de gauche à droite, de droite à gauche, dans un mouvement monotone, ressassant dans son esprit malade les recommandations inculquées lors de cette fameuse soirée qui bouleverse à jamais sa vie.

Il ne semble y avoir aucune opposition à cet énoncé, comme on peut l'apercevoir. Il est donc inexact de dire « il est faux qu'aujourd'hui, variablement, à la suite des voix qu'elle était la seule à entendre (...) cette fameuse soirée qui bouleverse à jamais sa vie ». Ce n'est pas une négation de la phrase, mais une négation du constituant. « Toutes sortes de constituants peuvent être ainsi niés : un verbe (ignorer est la négation de savoir), un substantif (cf. « Les non-spécialistes croient que... »), Un adverbe (cf. : « il a agi maladroitement ») ..., etc. » (Ibid., 1973 : 101). Parmi ces négations de constituants, la plus pertinente pour cette étude est la négation de prédicat :

(3) Je **ne** veux **pas** te donner de réponses, Kondem (P. 37, CDS).

Rien n'indique ici qu'un énoncé s'oppose à ce que « Je ne veux pas te donner de réponses, Kondem ». En fait, « Je ne veux pas te donner de réponses, Kondem » et « Je veux te donner

de réponses, Kondem » ont la même signification. La négation n'affecte pas ici toute la phrase, seulement le constituant auquel elle se rapporte. C'est-à-dire que lorsqu'on dit que « Je ne veux pas te donner de réponses Kondem », la négation s'oppose au prédicat « te donner de réponses, Kondem » pour créer un prédicat négatif. Ce prédicat n'affecte pas que « Je ». C'est ce qu'on appelle la négation de constituant.

D'emblée, il ne serait pas faux de dire que toutes ces classifications sur les énoncés négatifs constituent l'origine de la catégorisation de la négation polyphonique sous deux rubriques principales, polémique et descriptive (les subdivisions seront discutées en détail ci-dessous). Il est évident que la négation a une place importante dans le domaine de la polyphonie. Elle est au centre de la théorie de la polyphonie linguistique. Elle est illustrée dans l'introduction à la théorie et constitue un excellent élément polyphonique. Ducrot (1984 : 217) a vu la négation comme un signe polyphonique important et l'a classée selon leurs usages, leurs significations et leurs degrés de polyphonie. Il utilise la différence entre les notions du locuteur et de l'énonciateur dans son livre intitulé *Les Mots de Discours* (1980), afin de décrire la négation en polyphonie.

J'ai proposé en effet, dans *Les mots du discours*, décrire un énoncé déclaratif négatif, par exemple « Pierre n'est pas gentil », comme la présentation de deux actes illocutoires distincts. L'un, A1, est une assertion positive relative à la gentillesse de Pierre, l'autre, A2, est un refus de A1. Or il est clair que A1 et A2 ne peuvent pas être imputés au même auteur. Généralement, l'énonciateur de A2 est assimilé au locuteur, et celui de A1 à un personnage différent du locuteur, qui peut être soit l'allocutaire, soit un tiers. Le locuteur L qui prend la responsabilité de l'énoncé « Pierre n'est pas gentil » met ainsi en scène un

énonciateur E1, qui soutient que Pierre est gentil, et un autre E2, auquel L s'assimile d'habitude, qui s'oppose à E1. (1984 : 215).

Si l'on aborde ce que Ducrot tente d'expliquer ici, on aperçoit qu'il y a deux discours différents dans un énoncé négatif explicatif : l'un représente la voix du locuteur affirmant que « Pierre n'est pas gentil », l'autre est celle d'un allocutaire, ou d'une troisième personne affirmant le contraire. Deux énonciateurs sont mentionnés ici. L'un d'eux devient le locuteur, qui prend la responsabilité de l'énonciation, tandis que l'autre reste un point de vue opposant. On peut le formuler ainsi :

(4) Je n'aime pas Moubakar ! dit-elle sanglotant de plus belle (P. 19, M L M).

E1 « J'aime Moubakar ! dit-elle sanglotant de plus belle ». (Une affirmation positive relative à l'amour de Hindou envers Moubarak) ; E2 « Je n'aime pas Moubakar ! dit-elle sanglotant de plus belle ». (Un refus de E1) ; L (Locuteur) est responsable de l'énoncé « Je n'aime pas Moubakar ! dit-elle sanglotant de plus belle » (l'énonciateur de E2 qui s'oppose à E1 est assimilé au locuteur).

En analysant ces exemples et explications, nous faisons la découverte d'indices sur le fonctionnement de la négation en polyphonie. On peut ainsi dire que la négation en polyphonie est basée sur l'existence d'idées opposées. L'une de ces idées appartient au L (locuteur), qui exécute l'énonciation, et l'autre à un énonciateur E1, un point de vue qui s'y oppose. L'exemple classique de la négation polyphonique donné par Ducrot (1972 : 38) montre ainsi :

Énoncé → Ce mur n'est pas blanc ; Pdv1 (Point de vue) : « ce mur est blanc » ; Pdv2 : « Pdv1 est faux » Ce mur n'est pas

blanc. À partir de cet exemple, il est possible de voir qu'un énoncé reflète deux points de vue : l'un est le Pdv1, qui affirme que ce mur est blanc, et l'autre est le Pdv2, qui affirme que c'est faux, c'est-à-dire que ce mur n'est pas blanc.

Au cœur de cette approche de la polyphonie de la négation se trouve l'idée de s'opposer aux propos qu'une personne exprime, en affirmant le contraire. Ainsi, lorsqu'un individu s'exprime, on peut imaginer immédiatement qu'il y a un locuteur opposé qui pense le contraire. Cette loi peut même s'appliquer aux phrases positives : par exemple, en disant (5) « Moi je suis différente » (M L P), l'allocutaire a le droit de ne pas y croire et de s'y opposer. Dans ce cas, on peut dire qu'il n'y a aucune raison de supposer que le morphème de la négation ne...pas inclut un énonciateur autre que le locuteur dans l'énoncé négatif. Cependant, la phrase négative indique que la phrase est inversée lorsque le contraire est dit. C'est-à-dire que lorsqu'on dit le contraire d'une phrase négative, le sens s'inverse. Il n'est peut-être pas possible de dire la même chose pour les phrases positives.

Afin de prouver cette thèse, Ducrot (1984 : 216) montre qu'il existe une dissymétrie entre les énoncés affirmatifs et négatifs. Par conséquent, il y a des affirmations dans les énoncés négatifs, alors qu'il défend qu'il n'y ait pas de négatifs dans les affirmations.

Après un énoncé négatif « Pierre n'est pas gentil », on peut enchaîner « Au contraire, il est détestable ». A quoi le deuxième énoncé est-il « contraire » ? Non pas au premier pris dans sa totalité, mais au point de vue positif que celui-ci, selon moi, nie et véhicule à la fois. Or cette possibilité d'enchaînement est exclue si le premier énoncé est positif. On n'aura jamais Pierre est gentil. Au contraire, il est adorable. Certes, en disant « Pierre est gentil », je laisse



entendre généralement que quelqu'un a cru ou déclaré qu'il ne l'était pas, mais je ne peux pas faire allusion à l'attitude de cet énonciateur virtuel pour s'y opposer au moyen de « au contraire ». D'où l'on peut conclure qu'un tel énonciateur a une présence et un statut différents dans l'énoncé positif et dans l'énoncé négatif.

À la lumière de ces informations, on peut employer l'énoncé (6) « Non, ce **n**'est **pas** mon amie. C'est juste notre bonne, mais elle est gentille (P. 114, CDS) » afin de justifier la thèse de Ducrot. Dans ce cas, ajoutons l'expression « au contraire » à une affirmation positive : « Elle est mon amie. C'est juste notre bonne, mais elle est gentille ». Il ne conviendrait pas d'employer cette expression dans un énoncé affirmatif. La forme négative de cet énoncé donne « C'est mon amie. C'est juste notre bonne, mais elle est gentille, au contraire, elle est gentille ». Comme on peut le voir, c'est un discours beaucoup plus naturel et qui peut être employé. On peut donc conclure que la négation est plus adaptée à employer en polyphonie que dans les énoncés positifs.

## **2. La classification de la négation selon la polyphonie linguistique**

De manière plus ample, Ducrot (1984 : 217) évoque trois types de négations : polémique, descriptive et métalinguistique. Selon lui, les deux derniers sont des subdivisions du premier. Il exprime ceci : « Aujourd'hui je distingue trois types de négations. Les deux premières correspondent à une subdivision de l'ancienne négation polémique ». Selon lui, la négation métalinguistique est « une négation qui contredit les termes même d'une parole effective à laquelle elle s'oppose. », celle descriptive « sert à représenter un état de chose sans que son

auteur présente sa parole comme s'opposant à un discours adverse » et la négation polémique se manifeste par l'opposition à un point de vue positif antérieur.

Comme Ducrot, Nølke divise les phrases négatives en trois catégories et met essentiellement un type de négation sur la base de l'analyse polyphonique. Selon lui, les négations descriptives et métalinguistiques dérivent de la négation polémique, qui est le type fondamental.

À l'instar de Oswald Ducrot (1984), je distinguerai trois emplois de la négation, et je proposerai une analyse polyphonique, selon laquelle l'emploi fondamental de ne...pas est polémique. Les négations métalinguistique et descriptive sont dérivées de cette valeur primaire (Nølke, 1993 : 215).

Pour justifier, l'idée de Ducrot, soient les énoncés suivants :

(7) « Je **n'ai pas** toujours attendu d'être mariée pour suivre ses conseils de mon père. J'ai toujours entendu ce fameux munnyal » (P. 123, M L P).

(8) « Tu as trente-cinq ans. Tu **n'es pas** vieille » (P. 141, M L P).

(9) « **N'**épouse **pas** qui tu aimes. Épouse celui qui t'aime si tu veux être heureuse » (P. 195. M L P).

Alors que dans l'énoncé (7) le locuteur ne décrit qu'un état du mariage de Hindou, dans (8), il entend s'opposer à une phrase affirmative antérieure. Dans l'énoncé (9), en revanche, il s'agit d'un énoncé qui ne peut qu'être employé si un locuteur affirme que dans la tradition peule la femme ne choisit pas son mari, au contraire c'est l'homme qui le fait à sa place.

Bref, nous pouvons parler de trois utilisations de base de l'expression ne...pas de Nølke : la négation polémique « qui sert à s'opposer à une pensée susceptible d'être soutenue par un être discursif. Cet emploi a deux variantes : la négation métalinguistique « où l'être discursif en question est un locuteur adverse (du moins selon l'énoncé) ». C'est un sous-type de négation polémique où rien n'est spécifié quant à cet être discursif (au niveau de l'énoncé). Il y a aussi un rejet à la racine de ceci. Cependant, la présence concrète d'un être discursif autre que le locuteur est requise. De plus, elle ne contient pas de présupposés (Nølke, 1994a : 223).

(10) Ex : Je **ne** veux **pas** finir comme toi (P. 155, M L P).

(11) Ex : N'en profite **pas** pour régler tes comptes (P.196, M L P).

La négation descriptive quant à elle décrit un état du monde. Il ne s'agit pas de l'existence d'un locuteur potentiel avec l'opinion contraire (Nølke, 2017 : 98).

(12) Ex. : Je **ne** l'ai pris **pas non plus** (P. 200, MLP).

Parmi tous les types de négation, la métalinguistique peut être considérée comme la négation la plus facile à discerner, car elle nécessite la présence d'un deuxième locuteur qui vient de dire le contraire. Il ne contient pas de présupposées telles que des négations polémiques et descriptives. La différence entre eux n'est pas si claire. On peut dire qu'un énoncé, que nous supposons descriptif, peut être également polémique sous certaines conditions. Si un énoncé marque l'existence d'un interlocuteur qui dit le contraire du locuteur, alors c'est polémique. Mais s'il n'exprime qu'un état du monde et ne contient pas d'opinion opposée, alors nous pouvons dire qu'il est

descriptif. Illustrons ceci à travers l'exemple suivant, afin de mieux comprendre ces informations :

(13) Tu **n'y** connais **rien**, Faydé ! Douala **n'est pas** comme Maroua (P. 112, CDS).

Est-ce l'énoncé ci-dessus descriptif ou polémique ? Si notre but, en exécutant cet énoncé, est de décrire l'inculture de la domestique Faydé parce que cette dernière sort de la montagne, alors cet énoncé est descriptif. Mais si, pour une raison quelconque, Faydé est susceptible d'être inculte, alors, l'énoncé (13) est polémique. De même que Ducrot évoque, dès qu'une phrase négative est présente, suppose l'existence d'un autre locuteur réel ou virtuel qui pense ou dit le contraire du locuteur, alors tous les énoncés négatifs sont potentiellement polémiques. Nølke propose que tous les énoncés contenant l'expression ne...pas véhiculent une description. L'exemple même de Ducrot « Ce mur n'est pas blanc » représente indirectement la description du mur. De ce point de vue, tous les énoncés négatifs sont descriptifs.

### ***2.1. La négation polémique***

Selon Jean-Claude Anscombre et Oswald Ducrot (1980), la négation polémique met en scène deux points de vue au niveau de la signification. Elle ne réfute pas directement le contenu de l'affirmation sous-jacente, mais l'affirmation de ce contenu, et ne devient polyphonique que par rapport à une conception énonciative. Cette forme de négation ne porte pas sur un énoncé effectivement prononcé et ne contredit pas non plus les présupposés de l'énoncé positif correspondant. Elle a pour particularité de produire un « effet péjoratif » à laquelle est associée une valeur de réfutation. En plus, l'expression de « négation contrastive » renvoie bien évidemment à l'opposition

proposée par Oswald entre négation polémique et négation descriptive.

Elle correspond d'ailleurs à ce qu'on appelait traditionnellement la négation externe. Elle instaure une contradiction par rapport à une affirmation antérieure. Elle est dite aussi polyphonique, car elle renvoie à un acte de parole qui consiste à réfuter une assertion positive présupposée dans l'énoncé négatif. La négation polémique révèle un dédoublement énonciatif exprimé par deux actes *affirmer* et *réfuter*. Nous nous inspirons de cette conception proposée par Oswald Ducrot (1973,1980, 1984). De même, la négation polémique est au cœur de la théorie de la polyphonie linguistique. Ceci constitue le point de départ et la première représentation de cette théorie.

Soit l'énoncé suivant :

(14) Énoncé → S'il te plaît Baaba, je **ne** veux **pas** me marier avec Moubarak ! S'il te plaît, laisse-moi rester ici (P. 76, M L P).

Pdv1 : « S'il te plaît Baaba, je veux me marier avec Moubarak ! S'il te plaît, laisse-moi rester ici »; Pdv2 : Pdv1 est faux (S'il te plaît Baaba, je veux me marier avec Moubarak ! S'il te plaît, laisse-moi rester ici).

Au cœur de ce type de négation se trouve toujours la réfutation, la contradiction voire la contestation radicale. Le locuteur de l'énoncé négatif s'oppose toujours à un point de vue susceptible d'être défendu par un autre locuteur, implicite ou explicite. En expliquant les types de négation, Nølke (1994b :225) évoque à propos de ce type : « la négation polémique, qui sert à s'opposer à une pensée susceptible d'être soutenue par un être discursif. ».

Selon Ducrot (1984), d'autres types de négation ; métalinguistique et descriptive, dérivent de la négation polémique. De même, Nølke (1993 : 215) parle également de la même manière, de la négation polémique comme ayant une valeur primaire et il indique que les deux autres types de négation en dérivent. Dans ce sens, on peut dire que toutes les négations sont polémiques au préalable. Face à toute affirmation négative. Ducrot (1984 : 215) attire immédiatement l'attention sur l'existence de quelqu'un qui défend le contraire: « (...) chaque fois que l'on dit quelque chose, on imagine quelqu'un qui penserait le contraire et auquel on s'oppose ». Le noyau de la négation est donc polémique. « En effet, la forme d'un énoncé peut faire de l'interprétation descriptive l'interprétation la plus plausible (la lecture par défaut), mais elle ne peut jamais exclure totalement une lecture polémique » (Nølke, 1994b : 248).

Si l'on se réfère aux caractéristiques de la négation polémique, le premier point qui retient l'attention est qu'elle s'oppose toujours à une idée potentielle. Cette idée peut appartenir à un locuteur réel ou virtuel. Elle s'oppose à une affirmation positive antérieure. Le locuteur de l'énoncé négatif s'assimile à l'énonciateur de refus, il s'oppose à un énonciateur E1.

Avant de passer à ses caractéristiques telles que l'effet d'abaissement et de la présence des présupposés, examinons tout d'abord l'assimilation du locuteur à un énonciateur, à travers l'énoncé (15) « Je **n'**épouserai **pas** Amadou ! Je **ne** veux **pas** me marier » (P. 83, WLPM).

Nous pouvons dire cet énoncé est polyphonique en ce qu'il contient quatre points de vue (notés Pdv) subdivisés en deux couples :

E1 → Pdv1 → « J'épouserai Amadou ! ».

Pdv2 → « Je n'épouse pas Amidou ! ».

Pdv3 → « Je veux me marier ».

Pdv4 → « Je ne veux pas me marier ».

En résumant les deux couples, nous aurons :

E2 → Pdv1 → Pdv2 est faux. (C'est-à-dire, Je n'épouserai pas Amadou ! Je ne veux pas me marier).

L'étude des sujets parlant de Ducrot révèlent que le locuteur représente la personne responsable de l'énonciation. Le détenteur de cet énoncé, c'est-à-dire celui qui dit « Je n'épouserai pas Amadou ! Je ne veux pas me marier », est donc le locuteur. Lorsqu'on considère l'analyse ci-dessus, on voit que cela correspond au Pdv2. Le Pdv2 est alors le locuteur. Si l'on se souvient du concept d'énonciateur de Ducrot, il était l'instance à qui sont attribués les points de vue exprimés dans la phrase. Dans l'énoncé ci-dessus, le locuteur défend le Pdv2 contre le Pdv1 et s'assimile à une seconde énonciatrice (Yasmine) de refus, du rejet, de la récusation voire du désaveu pour ce mariage imposé par son père Alhadji Oumarou tout en véhiculant un point de vue opposé. Dès lors, cet énoncé présente deux Pdv appartenant à deux énonciateurs différents, c'est Yasmine et son père Alhadji Oumarou ; l'un d'eux est celui du locuteur.

La locutrice de l'énoncé « Je n'épouserai pas Amadou ! Je ne veux pas me marier » s'oppose, non pas à un autre locuteur, mais à un énonciateur. Il ne serait pas possible de parler de l'existence concrète d'un autre locuteur basé uniquement sur cet énoncé sans avoir le contexte du discours ou du texte. Donc, si l'on doit classer cette phrase négative comme « polémique », ce à quoi il s'oppose peut-être un point de vue adverse supposé défendu par un autre locuteur ; donc un énonciateur.

Une autre caractéristique de la négation polémique est **l'effet d'abaissement**. Dans un énoncé sous forme négative, la signification à déduire est généralement négative. Par exemple, dans la phrase (16) « Dodo **ne** pouvait **pas** se tromper » (P. 16, MMA), on en déduit que Dodo est un voyant voire un devin. Lorsqu'on affirme (17) « As-tu préparé la bouillie ? demande-t-

elle à Faydé — Oui, c'est prêt. Mais il **n'**y a plus de sucre, **ni** de miel, **ni** de tamarin. Et je **n'**ai **pas** d'argent... » (P. 16, CDS), on comprend que la mère de Faydé Kondem est très misérable. C'est ce qu'on appelle **l'effet d'abaissement**. Cette fonctionnalité n'est disponible que dans la négation polémique.

Selon Nølke (1994 :223a), la négation polémique comporte deux subdivisions : la négation métalinguistique et la négation polémique à proprement parler. « Une différence importante entre les deux variantes de la négation polémique est le fait que seule la dernière décèle les deux propriétés normalement accordées à la négation linguistique : elle respecte les présupposés et elle a (toujours) un **effet abaissant** ». « La négation polémique à proprement parler » représente la négation polémique telle que nous la connaissons. C'est la négation du refus. Quant à la négation métalinguistique, elle est connue pour avoir des emplois très particuliers et elle a des propriétés très différentes bien qu'elle soit une variante de la négation polémique. « Pour schématiser - on aura donc : la négation polémique si le Pdv1, est actualisé et dissocié du locuteur-entant- que-tel ; - on aura la variante métalinguistique si le Pdv1, est associé à un locuteur (virtuel) autre que le locuteur de l'énoncé négatif (...) » (Nølke, 1994b : 242).

Reprenons l'exemple ci-dessous :

(18) Énoncé → Je **ne** veux **pas** l'épouser (P.  
98, WLPM).

Pdv1 → Je veux l'épouser

Pdv2 → Pdv1 est faux (Je ne veux pas l'épouser)

Comme nous l'avons mentionné plus haut, la négation polémique s'oppose fondamentalement à l'énonciateur qui a le Pdv1, pas à un locuteur concret. De plus, ce Pdv1 est différent de celui du locuteur, car il y a une réfutation. Lorsqu'on en arrive



à la variante métalinguistique, le Pdv1 appartient à un autre locuteur concret. Ainsi, la négation métalinguistique s'oppose non pas à un énonciateur, mais à un locuteur (Nølke, 1994).

Nous avons dit plus haut que la négation polémique possède l'effet d'abaissement, en revanche sa variante métalinguistique présente un **effet majorant**. Nous pouvons maintenant expliquer l'**effet d'abaissement** plus clairement de manière comparative.

- L'effet d'abaissement

(19) « Non, Sali. Je **ne** veux **pas** ! Si je tombe enceinte... (P. 88, CDS) (Bintou ne veut pas être violée parce qu'elle va se suicider).

Pdv1 → Sali, je veux ! Si je tombe enceinte....

Pdv2 → Pdv1 est faux. (Non, Sali. Je ne veux pas ! Si je tombe enceinte... (Bintou ne veut pas être violée parce qu'elle va se suicider).

- L'effet majorant

« Non, Sali. Je ne veux pas ! Si je tombe enceinte... ; mes parents me châtieront ».

Pdv1 → Sali, je ne veux pas ! Si je tombe enceinte...

Pdv2 → Non, Sali. Si je ne veux pas ! Si je tombe enceinte... ; mes parents me châtieront.

Dans l'énoncé (19), la locutrice dit que « Non, Sali. Je ne veux pas ! Si je tombe enceinte... », Ici, le locuteur s'oppose à un Pdv qui prétend que Bintou sera punie, voire morte. Cet énoncé est donc polémique. Lorsqu'on observe la phrase complémentaire « Bintou ne veut pas être violée parce qu'elle va se suicider, voire mourir », on aperçoit qu'elle soutient et confirme le Pdv auquel le locuteur s'oppose.

De plus, après la phrase négative, le sens de la phrase montre sémantiquement **un abaissement** comme prévu. Autrement dit, ce que l'on déduit de la phrase « Bintou ne connaissant pas encore le sexe », c'est qu'elle sera couverte d'ignominie voire de honte devant ses amies, ainsi que devant ses parents, c'est-à-dire qu'elle va mourir quand cette dernière tombera enceinte. C'est ce qu'on appelle **l'effet d'abaissement**.

Dans ce même énoncé (19), il est à noter qu'il y a encore une réfutation, ce qui explique que la négation métalinguistique est une variante de la négation polémique. Cependant, le parcours sémantique de la phrase est différent dans ce cas. Ce que l'on entend ici en disant « Non, Sali. Je ne veux pas ! Si Je tombe enceinte... », C'est parce que Bintou est chrétienne, pieuse, voire dévote, comme dans la négation polémique. Au contraire, elle sera punie par ses parents : elle sera mise à la porte par ses parents quand cette dernière tombera enceinte. Comme on peut le voir, le sens de la phrase a obtenu un effet majorant, ce qu'on abordera plus en détail dans la rubrique suivante.

## *2. 2 La négation métalinguistique*

Elle contredit un énoncé effectivement prononcé et annule les présupposés de l'énoncé positif correspondant. Plus spécifiquement, elle tend à inverser « l'effet péjoratif » habituellement attaché à la négation, en produisant un « effet mélioratif », et dans bien des cas, une valeur de rectification. Elle est aussi un acte de parole qui consiste à rejeter une opinion. Elle incarne une opposition entre le locuteur de l'énoncé négatif et l'énonciateur mis en scène par ce locuteur. Selon Ducrot (1984 : 217), la négation métalinguistique « contredit les termes mêmes d'une parole effective à laquelle elle s'oppose ».

Le terme « la négation métalinguistique » provient à l'origine de Ducrot (1972). Elle apparaît comme le type le plus facile à distinguer parmi tous les autres types de négation. Cependant, elle a une valeur particulière, car elle a une large

gamme d'utilisations et possède différentes fonctions. Puisqu'elle est basée sur la réfutation, elle est considérée comme un sous-type de la négation polémique. Nølke (1994a : 224) affirme ainsi : par souci de simplification, je me servirai désormais des trois étiquettes : « Négations métalinguistique, polémique, descriptive pour désigner les trois classes d'emplois. Il ne faut cependant jamais oublier que la négation métalinguistique – quoiqu'assez spéciale dans sa fonction – est au fond une variante de la négation polémique ».

La négation métalinguistique prononce en fait la même parole à laquelle elle s'oppose. Ducrot (1984 : 217) affirme : « J'appelle 'métalinguistique' une négation qui contredit les termes mêmes d'une parole effective à laquelle elle s'oppose. Je dirai que l'énoncé négatif s'en prend alors à un locuteur qui a énoncé son correspondant positif ». Il s'agit de l'affirmation d'un autre locuteur concret qui énonce une phrase positive. L'objectif de la négation métalinguistique est « de faire écho à une énonciation que l'énoncé négatif rejette ou récuse » (Larrivée et Perrin, 2010 : 179).

Examinons les exemples ci-dessous :

(20) — **Non**. Je **ne** veux **pas** (P. 171, CDS).

(21) — Pourquoi ? Je te payerai, **ne** t'inquiète **pas** ! (P. 171, CDS).

Lorsqu'on considère ces deux énoncés, on aperçoit qu'il y a une différence entre les deux. L'analyse de l'énoncé (20) est la suivante : Pdv1 → Non. Je **ne** veux **pas** ; Pdv2 → Pdv1 est faux → Je veux.

Comme on peut le voir, c'est la négation polémique qui s'oppose au point de vue positif antérieur potentiellement soutenu par un locuteur réel ou virtuel. Considérons maintenant

l'énoncé (21) « non, Faydé la domestique ne veut pas faire l'amour avec Haman ». Dans cet énoncé, contrairement au précédent, il y a la présence d'un autre locuteur qui affirme que « Faydé veut faire l'amour avec Haman ». C'est une négation métalinguistique. Analysons-le par la suivante : Pdv1 = Faydé veut faire l'amour avec Haman ; Pdv2 = Non, Faydé la domestique ne veut pas faire l'amour avec Haman.

La négation métalinguistique contient également la réfutation. On dit donc qu'il est un sous-type de la négation polémique. Cependant, ce type de négation possède une caractéristique différente de la négation polémique. Elle porte la signification de l'énoncé au niveau supérieur ; c'est ce qu'on appelle : **l'effet majorant**. Dans l'exemple ci-dessus, le verbe « vouloir » est dans un niveau supérieur qu'aimer. Une telle phrase n'aurait pu être prononcée qu'en réponse à quelqu'un qui disait que Faydé la domestique désirait faire l'amour. Ainsi, dans la négation métalinguistique, la présence concrète d'un autre locuteur qui possède un point de vue positif antérieur est inévitable. Il s'agit d'une correction dans la négation métalinguistique. Elle exige « une clause correctrice » (Moeschler, 2013 : 164). Considérons le passage suivant : (22) → « Je **ne** suis **pas** folle ! Hindou la confirme ! » (P. 133, MLP).

L'énoncé ci-dessus se compose de deux phrases qui se succèdent. Le premier est « Je **ne** suis **pas** folle ! » Qui contient la négation, et le deuxième « Hindou la confirme », qui a une fonction correctrice et explicative dans la phrase négative. En ce sens, la deuxième phrase « Hindou la confirme » corrige la phrase négative. Une phrase correctrice est donc requise dans la négation métalinguistique. En voici un autre exemple : (23) → « **Ne** sais **pas**. Je **n'**ai **pas** compté l'argent, dit-elle, suffocante » (P. 172, MLP).

Dans l'énoncé (23), on voit encore une fois que la phrase négative a un correcteur positif. Nous apercevons aussi deux phrases consécutives, comme dans l'exemple précédent ; la

deuxième corrige la première. Nous apercevons ici que le locuteur porte le sens de l'énoncé au niveau supérieur en réfutant le locuteur adverse. C'est ce qu'on appelle **la valeur majorante**. « C'est également dans le cadre de la réfutation d'un locuteur adverse que la négation peut avoir, au lieu de son effet habituellement abaissant, une **valeur majorante** » (Ducrot, 1984a :217).

(24) → « Je **ne** comprends **pas** ce que tu veux dire ! » (P. 128, WLAPM).

En général, face à une phrase négative, le sens se transforme en un sens négatif. C'est ainsi que lorsque l'on dit « Nafissa la troisième femme d'Alhaji est amoureuse d'Ibrahim », on entend que Nafissa est infidèle.

Une autre caractéristique de la négation métalinguistique est qu'il n'y a pas de présupposé dans ce type de négation. Ducrot (1984a : 217) explique ainsi :

C'est cette négation « métalinguistique » qui permet par exemple d'annuler les présupposés du positif sous-jacent, comme c'est le cas dans « Pierre n'a pas cessé de fumer ; en fait, il n'a jamais fumé de sa vie ». Ce « n'a pas cessé de fumer », qui ne présuppose pas « fumait autrefois », est possible seulement en réponse à un locuteur qui vient de dire que Pierre a cessé de fumer (et, d'autre part, il exige d'explicitier la mise en cause du présupposé annulé, sous la forme par exemple d'un «il n'a jamais fumé de sa vie »).

Le présupposé est présent dans d'autres types de négation. Dans le fond, on suppose que dans la polyphonie de la négation, lorsqu'on rencontre un énoncé négatif, il y a un autre locuteur réel ou virtuel qui soutient le contraire. C'est donc un présupposé. De plus, la théorie de la polyphonie linguistique

repose sur cette présupposition. C'est le point de départ de cette théorie. Lorsqu'on le considère à cet égard, la négation métalinguistique est nettement différente des autres. Illustrons-le à travers l'exemple qui suit : (25) → Je jure que je **ne** te trompe **pas**. Je te le jure sur le Coran (P. 197, MLP).

Lorsqu'on prend cet énoncé, l'affirmation « Je te jure que je ne te trompe pas » ne veut pas dire que Ramla trompe Alhadji Issa, mais ce n'est pas Ramla. Car l'expression, Je te jure sur le Coran supprime ici le présupposé que Ramla trompait Alhadji Issa. De plus, la raison du présupposé supprimé est cachée dans l'énoncé : car Ramla n'avait jamais trompé Alhadji Issa.

La négation métalinguistique n'est pas vériconditionnelle, car elle affecte les conditions d'assertabilité, et non celles de vérité de la phrase, telle que la négation descriptive (Moeschler, 2013 : 1). Considérons à présent les phrases suivantes :

(26) Je **n'**ai **pas** pris cet argent, dit-elle, suffocante (P. 172, MLP).

(27) Nous **ne** sommes **pas** du même monde, Faydé (P. 266, CDS).

(28) Tu **ne** pouvais **pas** vivre, Yasmine (P. 148, WLPM).

Les phrases négatives données en (26) seront affichées comme vraies (V) ou fausses (F) : (27) J'ai pris cet argent, dit-elle, suffocante = F ; (27) Nous sommes du même monde, Faydé = F ; Tu pouvais vivre, Yasmine = V.

Voyons maintenant quel effet la négation métalinguistique possède dans la portée vériconditionnelle :

(28) a. Ramla n'avait pas volé, c'était un coup monté par sa coépouse Safira ; b. Nous ne sommes pas de la même classe sociale ; c. Alhadji Oumarou, vu son comportement extravagant envers ses enfants et ses femmes, est en train d'exprimer

amèrement son regret après le décès de sa fille Yasmine. En effet, l'énoncé (28) a. Ramla avait l'habitude de voler l'argent d'Alhadji Issa = V, b. Nous ne sommes pas du même monde, Faydé par ce que Kondem et Faydé sont des pauvres domestiques, celles-ci sont en train d'exprimer leur déplaisir voire leur insatisfaction = V et c. Tu ne pouvais pas vivre Yasmine parce que sa fille lui était chère = F.

Comme on peut le voir, la négation métalinguistique contient des résultats opposés par rapport à la négation descriptive. Dans (28a), la locutrice Ramla indique qu'elle n'a pas volé, mais elle est catégoriquement triste, voire courroucée. Cependant, il n'est pas faux de dire que Ramla a dû voler l'argent. La négation métalinguistique n'affecte donc pas les conditions de vérité d'une phrase. Dans (28b) la proposition explicative que Kondem et sa fille Faydé ne sont pas de la même classe sociale qu'Alhadji Bakari, elles sont extrêmement pauvres. C'est-à-dire que la proposition (28b) ne peut pas être qualifiée de fausse ; elle est vraie. Pour cette raison, la phrase n'a aucun effet, une fois de plus, sur les conditions de vérité de la phrase. Dans (28c), la présupposition de la phrase négative Yasmine est morte supprimée avec l'arrivée de la clause explicative puisqu'Alhadji Oumarou était la cause de cette disparition fort foudroyante de l'avoir imposée précocement un mariage. Le fait qu'Alhadji Oumarou avait marié sa fille de force et cette dernière avait rendu l'âme devient une information fausse. Annuler des présupposés est un trait primordial de la négation métalinguistique. La négation métalinguistique est un type particulier de négation qui s'emploie de manières diverses comme nous l'avons abordé au préalable.

Nølke (1994a : 232) dit « qu'elle peut porter sur les présuppositions, sur les morphèmes plus petits que le mot, sur le choix de lexèmes et sur la prononciation ». La forme des énoncés cités, dans les exemples ci-dessous est désapprouvée d'une manière phonologique et morphosyntaxique. Il s'agit d' « une

disqualification de l'énonciation citée, débouchant sur une correction formelle, sur une substitution de la forme correcte, dans l'énonciation effective, à la forme inappropriée de l'énonciation rejetée » (Larrivée et Perrin, 2010 : 179). Examinons les extraits suivants :

(29) « Je **ne** sais **pas**. Je savais » (P. 201, MLP).

(30) « N'as-tu **pas** de pulaaku ? As-tu le pulaaku ? » (P. 63, MMA).

Comme on peut le constater, la négation métalinguistique a de nombreux emplois et fonctions. « Tous ces emplois apparaissent cependant avoir une propriété en commun qui rend assez aisé le décèlement de la négation métalinguistique : ils introduisent un autre locuteur dans l'énoncé, ce qui provoque un effet 'échoïque' » (Nølke, 1994a : 232).

### ***2.3 La négation descriptive***

Elle consiste à réfuter un énoncé positif. Elle est, d'après Oswald Ducrot (1973 : 123-124) « une affirmation d'un contenu négatif, sans référence à une affirmation antithétique ». La négation descriptive sert à présenter un état de choses sans que son auteur présente sa parole comme s'opposant à un discours adverse. La négation descriptive, comme son nom l'indique, survient lorsque l'on recourt à la négation afin de décrire un individu ou un état du monde. Dans ce type de négation, il n'y a pas d'opposition à un locuteur implicite ou explicite, ou à un Pdv adverse. « La négation descriptive, qui sert tout simplement à décrire un état du monde. Elle n'implique aucune idée de l'existence d'une présomption contraire » (Nølke, 1992 : 49). Le but de l'utilisation de la négation ici n'est de faire qu'une description. De même que la négation polémique contient un refus, la négation descriptive contient une assertion. Elle



s'emploie afin d'indiquer une situation ou un individu. « Si la négation polémique effectue un acte de refus (d'un énoncé explicite ou implicite), la négation descriptive effectue une assertion (d'un contenu formellement négatif) » (Nølke, 1993 : 218). La négation descriptive est donc utilisée dans des situations où la négation est plus appropriée pour telle ou telle raison, afin de décrire quelque chose ou un individu.

Lorsque on n'a pas une définition positive plus adéquate ou plus forte afin d'exprimer ce qu'on souhaite dire, on se réfère à la négation descriptive. Dans certains cas, se référer à la négation peut mettre davantage l'accent sur cette affirmation. Le locuteur, qui dit (31) « Le problème, c'est que je **n'**ai **pas** encore achevé la construction de ma nouvelle concession » (P. 67, WLPM), recourt à la négation probablement parce qu'il souhaite souligner que les problèmes ne finissent pas. Ou, parfois, la négation peut rendre la phrase plus douce à dire. Plutôt dire que (32) « moi je **n'**y vais **pas** » (P. 198, CDS) une phrase plus douce. Le fait que la négation descriptive ne représente qu'une assertion négative et qu'elle ne s'oppose pas à un autre locuteur ou point de vue implicite ou explicite, suggère qu'elle est polyphoniquement faible :

La dimension polyphonique de la négation descriptive se réduirait ainsi à la simple mise en cause d'un point de vue positif, dont résulte contextuellement l'assertion de la proposition négative correspondante. Dans un contexte où le point de vue positif reformule un point de vue étranger à l'énonciation effective, la négation est polémique et ses implications sont donc compatibles avec l'acte de réfutation qui s'y rapporte, plutôt qu'avec l'assertion d'une proposition négative associée à un point de vue contraire. Mais dans un contexte où le point de vue positif ne reformule rien,

ne fait écho à aucune voix ni à un point de vue étranger, la négation descriptive ne déclencherait alors que certaines implications associant le rejet d'un point de vue par le locuteur à la prise en charge d'un point de vue contraire, plutôt qu'à un acte de réfutation (Larrivée et Perrin, 2010 :195).

La négation descriptive semble n'être qu'une proposition négative. Mais toutes les phrases négatives ne sont pas nécessairement polémiques. De nombreux linguistes soutiennent que dans la négation descriptive il y a des restes de négation polémique. Ducrot (1984a) dit que la négation descriptive est dérivée de la négation polémique. Selon lui, la première tâche de la négation est de s'opposer. La description vient en deuxième position:

Comme troisième forme de négation, je reprends mon ancienne idée de négation descriptive, en lui conservant d'ailleurs son appellation. J'ajouterai simplement que je la tiens pour un dérivé délocutif de la négation polémique. Si je peux décrire Pierre en disant « Il n'est pas intelligent », c'est que je lui attribue la propriété qui justifierait la position du locuteur dans le dialogue cristallisé sous-jacent à la négation polémique : dire de quelqu'un qu'il n'est pas intelligent, c'est lui attribuer la (pseudo) propriété qui légitimerait de s'opposer à un énonciateur ayant affirmé qu'il est intelligent (Ducrot, 1984 : 218).

Nølke, semblable à Ducrot, soutient que la négation descriptive est dérivée de la négation polémique. Dans le contenu de cette dérivation, il n'y a pas d'opposition au Pdv1 se trouvant dans l'analyse polyphonique. Au contraire, il y a l'annulation d'énonciateur 1 (E1), qui a un Pdv1. Dans ce cas, il

ne reste qu'E2 qui s'assimile au locuteur. Ce n'est rien de plus qu'une simple assertion.

Je propose de concevoir la lecture descriptive comme le résultat d'une dérivation descriptive. Il s'agit d'une dérivation qui a lieu au moment de l'interprétation et qui consiste en une sorte d'effacement du point de vue Pdv1. Seul restera donc le point de vue Pdv2 (par défaut associé au locuteur) qui s'appuiera directement sur le contenu négatif dont on aura de cette manière une affirmation simple. (Nølke, 1992 : 54)

Pour ce faire considérons l'exemple suivant : **(33)**  
Énoncé → « Ses lèvres affichaient un léger sourire qui n'atteignait pas ses yeux tristes » (P. 21, MLP). Si l'on fait une analyse polyphonique, on devrait examiner cette phrase ainsi : Pdv1 → Ses lèvres affichaient un léger sourire qui atteignait ses yeux tristes ; Pdv2 → Pdv1 est faux (Ses lèvres affichaient un léger sourire qui n'atteignait pas ses yeux tristes)

Si cet énoncé ne s'oppose pas à un Pdv qui fait valoir « Ses lèvres affichaient un léger sourire qui atteignait ses yeux tristes », ce qui est très difficile à penser sans contexte, alors le pdv1 est supprimé dans cette analyse polyphonique, et il ne reste que le Pdv2, qui affirme que « Ses lèvres affichaient un léger sourire qui n'atteignait pas ses yeux tristes ». Ce n'est rien de plus qu'une simple affirmation. S'ensuit que la négation polémique est primaire, la négation descriptive en est un dérivé ; il en porte des vestiges. « La négation purement descriptive n'existe pas » (Martin, 1983 : 179).

« L'information véhiculée par la négation descriptive est à chercher dans un contenu complémentaire du prédicat (positif)

» (Nølke, 1993 : 228). Á partir de là, dans la négation descriptive, les informations fournies par l'énoncé négatif doivent être supportées par une phrase complémentaire positive. Par exemple, considérons l'information véhiculée dans l'énoncé (34) « Je **ne** sais **pas**. Je **n'**ai **pas** compté l'argent » et identifions un contenu positif complémentaire pour la soutenir : (34) Énoncé → « Je **ne** sais **pas**. Je **n'**ai **pas** compté l'argent » (P. 172, MLP). L'information véhiculée « Je sais. J'ai compté l'argent » et « Je ne sais pas. Je n'ai pas compté l'argent ».

Ces deux informations signifient la même chose. L'une est sous une forme positive et l'autre négative. C'est-à-dire que la négation descriptive ne contient pas d'opposition, son but est simplement de décrire. Elle inclut l'assertion et non le refus dans sa structure. Attal (1979 : 153) affirme que « pour qu'une phrase négative soit classée comme descriptive, elle doit impliquer un énoncé positif correspondant ». En ce sens, la phrase (35) « Je ne l'ai pas mangé Aïya (P. 64, MMA) » implique la phrase positive « Goggo Aïssa a mangé Moussa l'enfant de Djaouro », donc ces deux phrases sont des « couples de contraires ». L'une est positive et l'autre est négative en termes de structure, mais elles signifient la même chose en termes de sens. Par exemple : (36) « Je **ne** te cache **rien**. Je **ne** veux **pas** d'Alphonse **ni personne** d'autre (P. 123, CDS) » et « Faydé n'est pas amoureuse de qui que ce soit » sont des couples de contraires. Selon Attal, l'information transmise par la négation descriptive est beaucoup plus claire que la polémique de négation. Par exemple : (37) « Je **ne** connais **pas** cet endroit. C'est une école ? (P. 223, CDS) » signifie que Faydé la domestique est étrangère. Mais si nous observons l'exemple ci-après de la négation polémique (38) « Je **ne** suis **pas** triste (P. 58, WLPM) », nous ne pouvons pas avoir la même clarté. Dire que je suis triste ne donne aucune information sur la mélancolie ou le chagrin de Sakina. Par conséquent, les informations véhiculées dans cette phrase ne sont pas claires. Puisque nous ne connaissons pas les

sentiments inavoués de cette quatrième d'Alhadji Oumarou, il n'est pas possible de formuler un énoncé affirmatif correspondant à cette proposition négative.

Une autre caractéristique que nous pouvons évoquer à propos de la négation descriptive est qu'elle est véridictionnelle « La négation descriptive est traditionnellement décrite comme véridictionnelle : elle affecte les conditions de vérité de la phrase » (Moeschler, 2013 : 166). Par exemple, cet énoncé (39), pour affirmer que « tu n'as pas de poux, j'espère, répond la seconde épouse (P. 41, CDS) », ce passage ne veut pas dire que Faydé n'avait pas de poux sur elle, juste comme elle est une fille de montagne, la seconde femme d'Alhadji a dû suggérer cette idée pour la mettre mal à l'aise, pour la mépriser. En revanche, dans la négation descriptive, il n'y a pas un Pdv1 opposé à partir duquel une autre signification peut être déduite. Ainsi, ce que l'on veut dire, c'est qu'elle est unique et véridictionnelle. Comme on l'a mentionné précédemment, la négation métalinguistique est la plus facile à distinguer parmi tous les types de négation. Il est beaucoup plus facile pour un analyste de le reconnaître et de l'évaluer, grâce à ses caractéristiques uniques. Cependant, bien que la différence entre la négation descriptive et polémique semble sémantiquement claire, il peut être quelque peu difficile d'identifier laquelle est polémique ou descriptive sans contexte. Alors que l'exemple (39) « tu n'as pas de poux, j'espère, répond la seconde épouse » semble qu'il ne s'oppose à aucun Pdv ou locuteur adverse et qu'il décrit seulement un état de chose, il peut être qualifié de polémique dans un contexte où il y a une contre-opinion affirmant que Faydé la domestique, la fille de montagne possède de poux sur elle. En revanche, la locutrice c'est-à-dire cette deuxième femme d'Alhadji peut dire aussi que Faydé n'a pas de poux sur elle. En dehors de ceux-ci, il existe un certain nombre d'éléments qui soutiennent la lecture polémique ou descriptive d'un énoncé.

## Conclusion

Il ressort de cette étude que Djâïli Amadou Amal arrive, par l'emploi de la négation, à mettre en scène différentes voix, et aussi à faire passer, en même temps, son propre point de vue au lecteur et démontre que la particule « ne » est à la fois un opérateur linguistique et un marqueur polyphonique dans ses productions. En matière de polyphonie, la négation arrive à refléter et à produire des oppositions idéologiques entre ce phénomène de marginalisation des femmes dans la communauté peule. Les approches théoriques de Ducrot et Nølke nous ont permis de décrire l'utilisation de la négation dans la polyphonie en s'appuyant également sur les approches d'autres théoriciens comme Klima et Jackendoff qui parlent de deux types de négation : la négation de phrase et la négation de constituant. En effet, la négation en polyphonie est basée sur l'existence des points de vue opposés. L'un d'eux appartient au (L) locuteur qui exécute l'énonciation, et l'autre à un énonciateur (E1), un point de vue qui s'y oppose. Ducrot (1984) et Nølke (1993) définissent trois types de négation et les classent comme descriptive, polémique et métalinguistique selon leurs usages, leurs significations et leurs degrés de polyphonie. À travers l'emploi de ces différentes négations, Djâïli explique que la femme dans ses différents romans est en proie aux caprices des hommes qui sous-estiment ses capacités ainsi que le rôle qu'elle peut jouer dans la société. Par conséquent, sa place est marginalisée, elle ne peut ni se défendre ni défendre ses proches. De même, elle n'a pas le droit de prendre de décisions portant sur sa vie et son avenir, ce qui l'empêche d'être libre de ses choix.

## Références bibliographiques

### Corpus

Djaïli Amadou Amal (2015), *Mistiriijo, La mangeuse d'âmes*, Yaoundé, Proximité.

Djaïli Amadou Amal (2019), *Munyal, Les larmes de la patience*, Yaoundé, Proximité.

Djaïli Amadou Amal (2020), *Walaande, L'art de partager un mari*, Yaoundé, Proximité.

Djaïli Amadou Amal (2022), *Cœur du sahel*, Yaoundé, proximité.

### Ouvrages et articles

Adam Jean-Michel et Goldenstein Jean-Pierre (1976), *Linguistique et discours littéraire, théorie et pratique des textes*, Edition Larousse, Paris.

Amossy Ruth et Maingueneau Dominique (2004), *L'Analyse du discours dans les études littéraires*, Toulouse, Presse Universitaire de Montréal.

Bakhtine Mikhaïl (1995), *Esthétique et théorie du roman polyphonique*, Paris, Gallimard.

Bres Jacques (1991), « Des stéréotypes sociaux ». In *Cahiers de Praxématique*.

Bres Jacques (2005), « Savoir de quoi on parle : dialogue, dialogal, dialogique ; dialogisme, polyphonie ... », in Bres Jacques, Haillet Patrick Pierre, Meillet sylvie, Nølke Henning et Rosier Laurence (Éds), *Dialogisme et polyphonie : approches linguistiques*, Acte du colloque de Cerisy.

Bres Jacques, Haillet Patrick Pierre, Meillet sylvie, Nølke Henning et Rosier Laurence (2005), *Dialogisme et polyphonie : approches linguistiques*, Editions Duculot, Bruxelles.

Jackendoff Ray (1969) “An interpretive theory of negation” *Fondation of language* 5.

Klima Edward (1964) “Negation in English”, in In: Fodor, J. A. & J. J. Katz (eds.). *The Structure of Language: Readings in the Philosophy of Language*. Englewood Cliffs, New Jersey: Prentice-Hall.

Ndinda Joseph (2004), « Femmes camerounaises en littérature : Images, Discours, Ecriture. », In Vounda Etoa Marcelin (2004), *La littérature camerounaise depuis l'époque coloniale : Figures esthétiques et thématiques*, Yaoundé, Presse Universitaire de Yaoundé.

Nølke Henning (1992), « Ne... pas : négation descriptive ou polémique ? Contraintes formelles sur son interprétation. » *Langue française*, (94).

Nølke Henning (1999), « La polyphonie : analyses littéraire et linguistique ». *Tribune* 9.

Nølke Henning (2001a), *Le regard du locuteur 2*, Paris, Kimé.

Nølke Henning (2013), « La Polyphonie linguistique », *Lalies*, n° 33.

Oswald Ducrot (1980), *Les Mots du discours*. Minuit, Paris.

Oswald Ducrot (1983a), « Puisque : essai de description polyphonique ». *Revue Romane*, n° spécial (24).

Oswald Ducrot (1984), « Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation », in *Le dire et le dit*, Paris, Éditions de Minuit.

Oswald Ducrot (1989), « Énonciation et polyphonie chez Charles Bally », in *Logique, structure, énonciation*, Paris : Minuit.

Oswald Ducrot et Barbault Marie-Claire (1973), « Analyses de langue : ou, la notion de cause, le rôle de la négation dans le langage ordinaire », *Enseignement du français et*



enseignement des mathématiques. *Recherches pédagogiques*, n°56, I.N.R.D.P.

Oswald Ducrot et Marion Cotillard (2009), « Mise au point sur la polyphonie ». *Langue française*, n°164.